



PRÉFET DE LA HAUTE – SAONE

Vesoul, le 20 novembre 2018

PERTURBATIONS DE LA CIRCULATION JOURNÉE DU 20 NOVEMBRE POINT À 11H

Quelques rassemblements, de moindre importance, ont lieu depuis le début de la matinée à Luxeuil-les-Bains, Lure et Arc-les-Gray, sans gêne particulière à la circulation.

Des tentatives de perturbations ont eu lieu à Vesoul avec un rassemblement au rond-point de l'intersection de la RD13 et de la RD457, qui a été dispersé par les forces de l'ordre.

Le Préfet de la Haute-Saône rappelle que toute manifestation qui a lieu sans avoir été déclarée et qui est susceptible de troubler l'ordre public, devient un attroupement et peut être dispersée.

En cas de non-respect de l'ordre de dispersion par les participants, des sanctions pénales d'un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende sont encourues.

CONTACT PRESSE :

Justine FILLION
03.84.77.70.12
justine.fillion@haute-saone.gouv.fr

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAÔNE
B.P. 429 - 70013 VESOUL CEDEX - TEL. : 03.84.77.70.00 / FAX. : 03.84.76.49.60
Courriel : prefecture@haute-saone.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public et de l'accueil téléphonique disponibles sur le site : www.haute-saone.gouv.fr

Communiqué de presse